

Module : Lecture et étude de textes

Niveau : Première année

Cours : Le texte comme espace typographique

Contenu du cours :

I- Le texte comme espace typographique :

- 1.1 Le titre
- 1.2 Les différentes fonctions du titre
- 1.3 Le chapeau
- 1.4 La notion de paragraphe
- 1.5 La notion de colonne
- 1.6 La notion de strophe

I. Le titre comme espace typographique :

Le mot typographie est décidément lié à l'impression depuis son apparition en Chine au XI^e siècle, puis en Europe au XV^e siècle, du grec « *typos* » (caractère) comme le souligne le dictionnaire Larousse, et « *graphein* » qui veut dire écrire. A partir de là, il est clair que la typographie désigne l'ensemble des caractères contenus dans un texte.

1.1 Le titre

L'élément le plus visible du texte est le titre, il nous introduit à la lecture, nous donne un aperçu sur le contenu, mais peut aussi jouer le rôle de motivateur qui suscite le désir de lire un ouvrage, de regarder un film ou un documentaire par exemple. Voilà déjà qu'apparaissent quelques caractéristiques du titre.

1.2 Les différentes fonctions du titre

Le titre peut avoir plusieurs fonctions qui varient selon le contenu :

- **Fonction informative** qui vise à apporter des informations préliminaires, c'est-à-dire que le lecteur est en mesure de supposer l'idée général de l'ouvrage avant même de le parcourir.

Exemple : *Encyclopédie des plantes médicinales*.

- **Fonction attractive** qui accroche le regard du lecteur par sa forme graphique autant que par sa composition (le choix des mots). La manière de présenter le titre et les mots clés sont souvent des éléments qui déclenchent la curiosité voire même le désir de la lecture.

Exemple : *Parler anglais en 5 minutes* de Julie Frédérique.

- **Fonction classificatrice** qui définit le contenu par rapport à une catégorie/discipline ou domaine d'études précis, concernant les thèses, les articles, les rapports, etc.

Exemple : *Introduction à la philosophie* de Karl Jaspers.

- **Fonction stylistique** lorsque le titre tend à produire chez le lecteur une émotion ou déclencher un sentiment, comme le cas par exemple de la poésie à travers l'effet sonore ou poétique qui stimule souvent l'imaginaire.

Exemple : *Ombre gardienne* de Mohammed Dib.

Les balcons de la mer du nord de Waciny Laredj.

1.3 Le chapeau

Est un **court paragraphe** placé après le titre, il sert à introduire le lecteur dans l'univers du texte, comme il peut annoncer brièvement l'idée générale de l'ouvrage. Dans un article de presse, le chapeau vise à attirer l'attention du lecteur en suscitant sa curiosité pour en savoir davantage. Lorsqu'il s'agit par contre des articles scientifiques, le chapeau présente une synthèse du sujet traité en fournissant quelques pistes importantes afin d'orienter le lecteur.

Exemple :

« Dans cet ouvrage de grammaire, vous trouverez **42 modules** portant chacun sur un type de difficulté. Ces modules peuvent être utilisés à volonté jusqu'à ce que votre problème soit résolu ».

1.4 La notion de paragraphe

Lorsque vous produisez un texte dans un exercice d'expression écrite, que ce texte relève d'une argumentation, d'une narration ou d'une description, il ne se présente en aucun cas sous forme **d'un seul bloc**, mais il se divise en parties où chaque partie représente une **unité de sens** que l'on appelle le paragraphe.

1.5 La notion de colonne

Le mot colonne a plusieurs sens en l'occurrence dans les domaines de l'architecture et de la construction. Il désigne un pilier vertical qui sert à supporter un édifice. En revanche, dans le domaine qui nous intéresse c'est-à-dire celui de l'écriture, il signifie **l'espace** ou plus précisément la **zone** dans

laquelle on place un article de presse ou de revue. Diviser la page d'un journal, d'un magazine ou d'une revue en plusieurs colonnes permet une lecture fluide et facile.

Exemple :

Sciences

Communication

PAR Martin Charry ILLUSTRATION Adrian Herda

À LA RECHERCHE DES ORIGINES DU LANGAGE

En l'absence de toute trace tangible, l'apparition du langage chez l'homme reste un mystère que tentent de percer depuis deux siècles les différentes disciplines scientifiques.

Longtemps, l'apparition du langage a trouvé son explication dans des mythes, religieux ou non, ou des théories philosophiques. À partir de Charles Darwin et de sa théorie de l'évolution au milieu du XIX^e siècle, l'idée que l'humain, comme les animaux, est le produit d'une évolution naturelle fait son chemin chez les scientifiques. Et avec elle une question essentielle : comment, à la différence des animaux, le langage est-il venu à l'homme ? Contrairement à d'autres activités humaines comme la taille de la pierre, le langage n'a pas laissé de trace avant l'invention de l'écriture. Aucune preuve directe, aucun élément matériel, aucune trace fossile ne permettent de remonter jusqu'à ses origines. Pour en percer le mystère, il faut donc interroger et croiser différentes disciplines (biologie, linguistique, archéologie), à la recherche de preuves indirectes.

Biologiquement se pose tout d'abord la question des capacités du corps humain à produire un langage. Et de sa spécificité par rapport à celle des animaux, à commencer par ceux dont nous sommes les plus proches : les primates. Certains animaux sont certes capables de communiquer un danger immédiat ou une disponibilité sexuelle en émettant des signes, des sons, voire des ultrasons. Mais seul l'humain est capable de créer un système assez complexe pour exprimer un passé, un présent et un futur ainsi qu'ici et un là-bas, ce que l'on appelle le langage.

Le larynx en question

Jusqu'au début du siècle, on pensait que les singes n'étaient pas capables physiquement de prononcer certains sons utilisés au langage. Ce qui leur interdisait, de fait, tout accès à ce mode de communication.

Alors que la position très basse de son larynx permet à l'humain d'articuler une multitude de sons très différents, celui des autres primates, beaucoup plus haut, modifierait pas les mêmes capacités. Cette hypothèse a été infirmée au début des années 2000 par le biologiste américain Tecumseh Fitch. Ce spécialiste du langage expliquait en janvier, lors d'une conférence scientifique organisée par l'Institut de Langue, Communication and the Brain (ILCB) d'Aix-en-Provence, avoir filmé avec des caméras à rayons X des macaques, des rennes et des chiens en train de mâcher ou d'émettre des sons. Il a ainsi pu mettre en évidence que leur larynx descendait

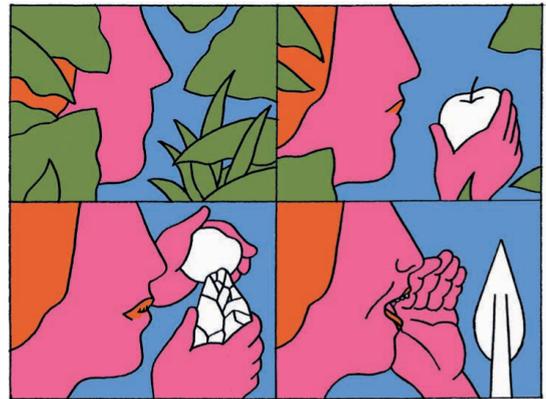
Seul l'humain est capable de créer un système assez complexe pour exprimer un présent, un passé et un futur

très bas pendant ces activités. La mobilité de cet organe n'est donc pas propre à l'humain et ne suffit pas à expliquer sa capacité à parler. Plus généralement, l'appareil vocal humain n'est pas le seul à pouvoir produire les sons utiles au langage. Pour en apporter la preuve, Tecumseh Fitch et son équipe ont modélisé l'appareil vocal entier du macaque dans quatre-vingt-dix-neuf positions différentes. En utilisant des modèles

acoustiques, ils ont ensuite synthétisé les différents sons susceptibles d'en sortir. Et en piochant dans cette bibliothèque sonore, ils ont réussi à reproduire une phrase, en l'occurrence « will you marry me ? » (« veux-tu m'épouser ? »). Selon Tecumseh Fitch, la seule différence biologique fondamentale entre l'humain et les autres animaux concernant le langage se situe au niveau du cerveau. Et plus précisément dans cette zone appelée l'aire de Broca, beaucoup plus développée chez l'humain. Cette zone, découverte en 1861 par Paul Broca, médecin et anthropologue français, permettrait d'élaborer une récursivité indispensable au langage, c'est-à-dire la possibilité, en élaborant une phrase, de répéter indéfiniment la même règle. Par exemple : « Julien explique souvent [qu']Élodie lui avait avoué [que] Mehdi lui avait chuchoté [que] Déborah avait pensé [que... ou encore « le ciel bleu azur marseillais immaculé... ». Ces deux procédés qui nous permettent de décrire des relations complexes.

Divergences chez les linguistes

La biologie n'est toutefois pas la seule discipline à pouvoir nous éclairer sur les origines du langage. Et tant que science dévouée à son étude, la linguistique devait, elle aussi, apporter sa pierre à l'édifice. La Société de linguistique de Paris a pourtant officiellement interdit à ses membres de se pencher sur la question en 1866, soit quelques années après la parution de *L'Origine des espèces* de Charles Darwin. Et ce refus, comme l'explique Sylvain Auroux, historien et philosophe des sciences du langage, dans son livre *La Question de l'origine des langues* (PUF, 2007), ne se limite pas aux chercheurs français. Beaucoup de linguistes de l'époque se désintéressent en effet du sujet,



qu'ils jugent trop polémique dans une société réligieuse et impossible à documenter en l'absence de preuves directes. Ce n'est que dans la deuxième partie du XIX^e siècle que les linguistes s'emparent vraiment de la question. Parmi eux, l'Américain Noam Chomsky essaie alors d'imposer l'idée que le langage serait inné chez l'humain et qu'il ne serait pas, au départ, un moyen de communiquer mais un moyen de structurer sa pensée pour soi-même. Son compatriote Morris Swadesh, linguiste et anthropologue, invente pour sa part la glottochronologie, technique qui permet de trouver similitudes et parentés entre deux langues en comparant des mots proches. C'est en s'appuyant sur ces recherches que deux scientifiques néo-zélandais, Russell Gray et Quentin Atkinson, ont réussi en 2003 à faire remonter l'origine des langues indo-européennes à au moins 7800 ans avant J.-C. Pour percer le mystère de la langue, d'autres chercheurs ont eu recours à l'archéologie. En posant l'hypothèse qu'il est impossible d'accomplir certaines actions sans un lan-

gage structuré. Dans *La Genèse du langage et des langues* (Éditions Sciences humaines, 2018), Jacques François, professeur de linguistique émérite à l'université de Caen Basse-Normandie, se fait ainsi l'écho des travaux de deux chercheurs français.

Sur les traces des premiers explorateurs

En 2005, Christophe Coupé et Jean-Marie Hombert ont déduit de travaux archéologiques sur l'exploration de l'Australie par un peuple venant de Nouvelle-Guinée il y a 50 000 ans que ce peuple utilisait, sans doute, un langage structuré. On ne peut distinguer l'Australie à l'ouest depuis les côtes guinéennes. L'hypothèse de Coupé et Hombert est donc que ce peuple a observé les voix d'oiseaux et en a déduit l'existence d'un autre territoire. Pour le vérifier, il a fallu que ces hommes planifient collectivement la construction de radeaux et la constitution de réserves alimentaires. Or, pour les chercheurs, cette planification n'est possible qu'en ayant

acquis les idées de but et de sous-but. Le langage structuré étant le seul outil permettant de représenter ces idées, le peuple de Nouvelle-Guinée a donc eu recours au langage pour organiser son expédition sur les côtes australiennes. Depuis les années 2000 et sur ces bases, les recherches interdisciplinaires sur l'origine du langage se multiplient. En confrontant ces différentes approches, il est aujourd'hui possible de dater l'apparition du langage dans une fourchette allant de 50 000 à 200 000 ans avant J.-C. Cette estimation très large donne probablement raison aux linguistes du XIX^e siècle : chercher à dater précisément l'origine du langage est une entreprise vaine. Mais, un peu comme le langage a permis aux premiers humains de décrire leur monde, ces différentes recherches ont permis de poser les bases d'un dialogue interdisciplinaire fertile sur cette faculté particulièrement humaine qu'est le langage. ♦

1.6 La notion de Strophe

Dans son ouvrage *Histoire du vers français*, Georges Lote définit la strophe comme « des formations métriques toujours semblables entre elles, qui se succèdent en quantité indéterminée, et dont l'ensemble constitue un poème ou un fragment de poème ». En d'autres termes plus simples, la strophe est l'ensemble de vers qui se structurent sur un même rythme et sur une musicalité organisée que l'on appelle la rime.

Les types de strophes sont nombreux, voici quelques exemples :

- Le quatrain : une strophe de 4 vers

- Le tercet : une strophe de 3 vers
- Le distique : une strophe de 2 vers
- Le sonnet : une composition poétique de deux quatrains et deux tercets.

Exemples :

Voici donc les longs jours, lumière, amour, délire !

Voici le printemps ! mars, avril au doux sourire,

Mai fleuri, juin brûlant, tous les beaux mois amis !

Les peupliers, au bord des fleuves endormis.

Printemps, Victor Hugo.

Votre âme est un paysage choisi

Que vont charmant masques et bergamasques

Jouant du luth et dansant et quasi

Tristes sous leurs déguisements fantasques.

Claire de lune, Paul Verlaine

Activité

Partie 1 : Terminologie

1. La typographie, c'est :
 - a) L'art d'écrire à la main.
 - b) L'étude des sons des mots.
 - c) L'art d'arranger les caractères typographiques sur une page.
 - d) L'étude de la grammaire.
2. Le titre d'un texte a pour fonction principale de :
 - a) Raconter une histoire.
 - b) Donner une information précise.
 - c) Attirer l'attention du lecteur.

d) Toutes les réponses précédentes.

3. Un paragraphe est :

a) Une unité de sens dans un texte.

b) Un ensemble de phrases qui traitent d'un même sujet.

c) Une division visuelle d'un texte.

Partie 2 : Les éléments typographiques et leurs fonctions

4. Quelle est la fonction principale d'une colonne dans un texte ?

a) Faciliter la lecture.

b) Décorer la page.

c) Séparer les différentes parties d'un texte.

d) Aucune des réponses précédentes.

5. Une strophe est :

a) Un groupe de mots qui rime.

b) Une unité de sens dans un poème.

c) Un ensemble de vers.

Partie 4 : Création

10. Proposez un titre attractif pour un article sur l'apprentissage des langues en justifiant votre choix typographique.